

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

PEUVENT-ILS DÉTECTER D'AUTRES STUPÉFIANTS QUE LA LISTE PRÉCISÉE ?

Par FFP12 Postée le 14/06/2021 13:47

Bonjour, suite à un accident de la route en état d'ébriété avec des traces de thc dans le sang je dois passer mon second test urinaire en laboratoire. J'ai récemment consommé de la cocaïne, mais il n'est indiqué qu'ils recherchent uniquement des éléments en rapport avec le cannabis et l'alcool sur ma convocation. J'en viens à ma question, peuvent-ils trouver d'autres stupéfiants que ceux mentionnés dans la convocation ? Cordialement

Mise en ligne le 15/06/2021

Bonjour,

Le but de la commission médicale est de vérifier votre aptitude à la conduite et, de ce fait, il est possible qu'elle recherche d'autres substances que le THC et l'alcool.

En revanche, pour détecter une substance, il faut spécifiquement la rechercher. S'il est écrit THC et alcool sur votre convocation, cela laisse penser que c'est ce que le laboratoire doit rechercher.

Par ailleurs, nous vous joignons en bas de page notre tableau des durées de positivité des drogues où vous trouverez des informations sur le dépistage urinaire du cannabis et de la cocaïne.

Si vous souhaitez faire le point sur vos consommations, n'hésitez pas à contacter nos écoutants au 0800 23 13 13 (appel gratuit et anonyme, ouvert tous les jours de 8h à 2h), ou par tchat via notre site drogues info service.

Cordialement.

En savoir plus :

- Tableau des durées de positivité